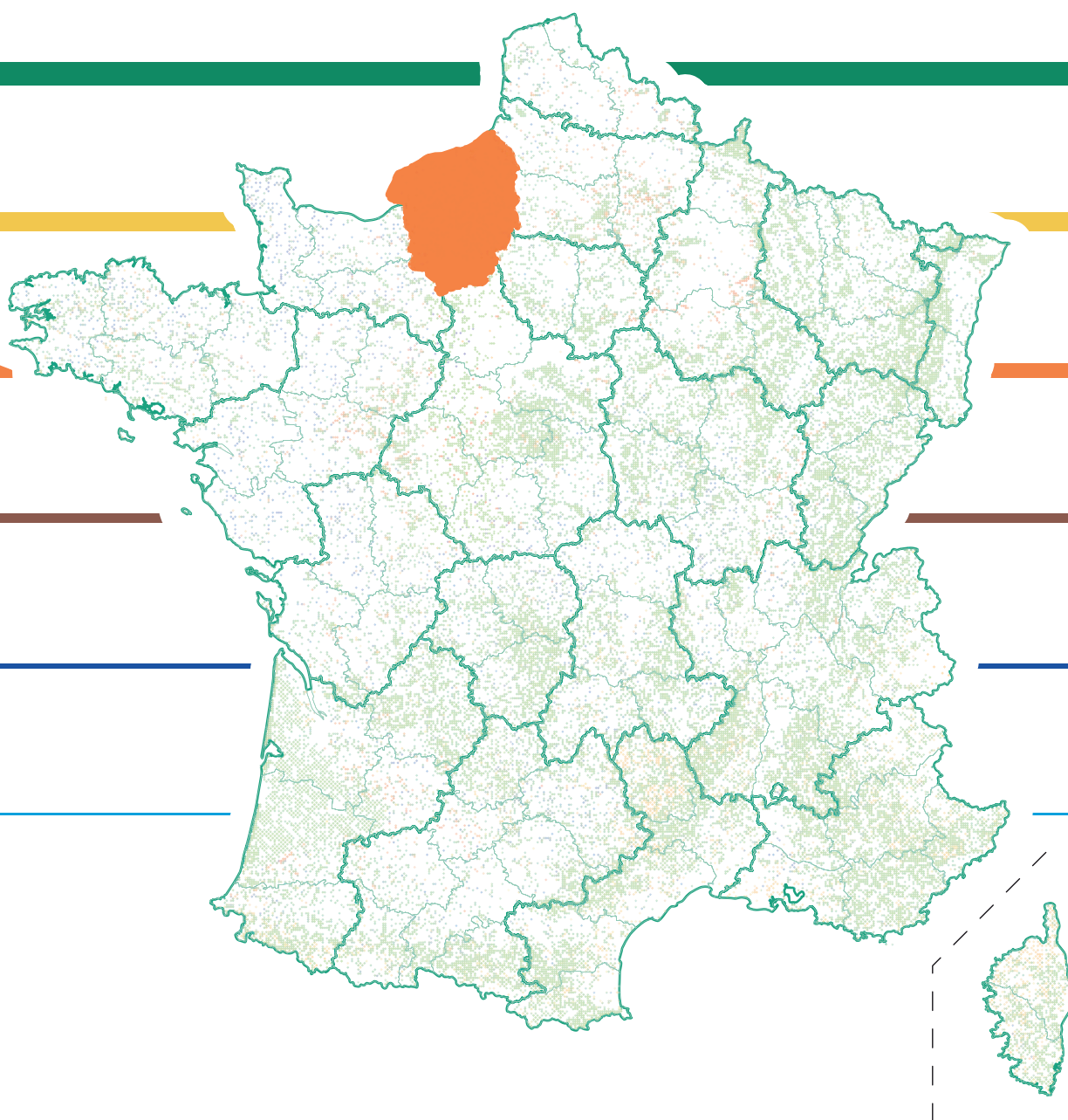


La forêt française

Les résultats issus des campagnes d'inventaire 2005 à 2009

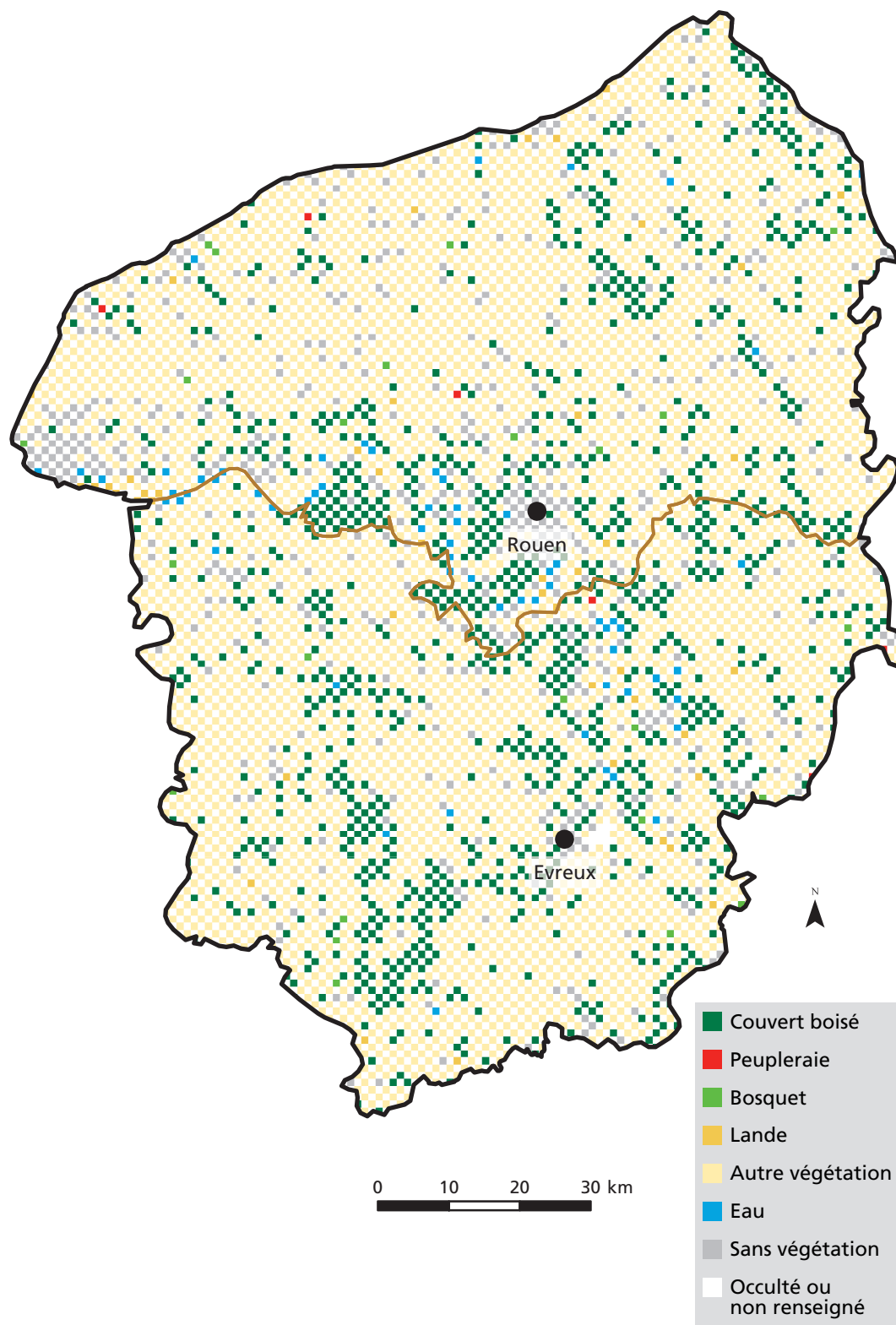
Les résultats pour la région
Haute-Normandie



Sommaire

	Page
1 La région Haute-Normandie	5
1.1 Généralités	5
1.2 Différents types de forêt	6
2 Répartition des forêts par couverture du sol	6
3 Bois vivant sur pied en forêt	7
3.1 Volume de bois	7
3.1.1 Volume total de bois	7
3.1.2 Volume de bois des principales essences	9
3.1.3 Catégorie de dimension des arbres	10
3.1.4 Qualité du bois	11
3.2 Surface terrière	12
3.2.1 Surface terrière estimée	12
3.2.2 Production de surface terrière	13
4 Gestion de la forêt	15
4.1 Distance de débardage	15
4.2 Exploitabilité	17
5 Diversité de la forêt	20
5.1 Composition du couvert	20
5.1.1 Surface de forêt par essence principale	20
5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable	21
5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés	23
5.2 Richesse en espèces	24
5.2.1 Arbres	24
5.2.2 Arbustes	24

Fig. 1 : Occupation du sol déterminée par photo-interprétation ponctuelle



N.B. : Le cartogramme présente les données de cinq campagnes d'inventaire sur une grille couverte en dix ans, ce qui explique qu'une maille sur deux est renseignée et que l'ensemble donne une impression de damier. La maille est carrée et couvre 1 km². La valeur sur le point photo-interprété est affectée à toute la maille.

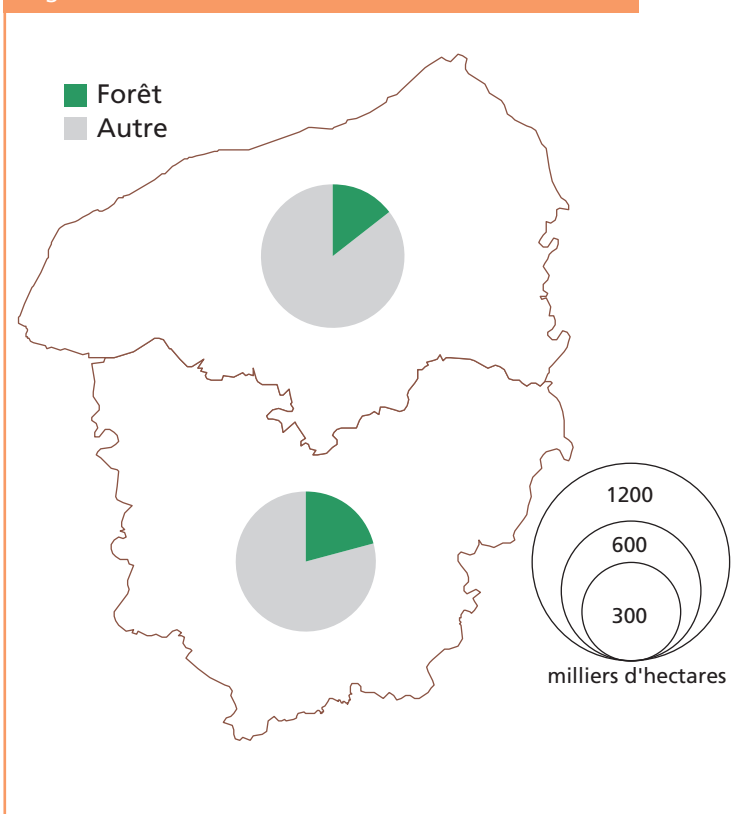
1 La région Haute-Normandie

1.1 Généralités

Avec un taux de boisement moyen de 18 %, la région Haute-Normandie est relativement peu boisée au regard du taux de boisement moyen du territoire métropolitain de 29,2 %. Sa surface forestière représente 1,4 % de la forêt française métropolitaine.

Des deux départements qui composent la région, l'Eure est plus boisé (21 %) que la Seine Maritime (15 %). La surface forestière régionale est de 221 000 ha \pm 12 000 ha dont 127 000 ha \pm 9 000 ha dans le département de l'Eure.

Fig. 2 : Surface de la forêt et des autres territoires



Tab. 1 : Surface de la forêt et des autres territoires

Territoire	Forêt	Taux de boisement	Bosquet, lande et eau	Autre végétation	Sans végétation	Occulté	Surface totale
	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Eure	127 \pm 9	21	<i>n.s.</i>	425 \pm 10	39 \pm 5	<i>n.s.</i>	604
Seine-Maritime	93 \pm 8	15	<i>n.s.</i>	460 \pm 10	70 \pm 7	0	634
Haute-Normandie	221 \pm 12	18	21 \pm 5	885 \pm 14	109 \pm 9	<i>n.s.</i>	1 238

1.2 Différents types de forêt

La surface totale de la forêt en Haute Normandie s'élève à 221 000 ha \pm 12 000 ha. Avec 218 000 ha \pm 12 000 ha, la surface de forêt utilisée pour la production de bois est largement majoritaire. Elle représente 125 000 ha \pm 9 000 ha pour le département de l'Eure.

La forêt de Haute-Normandie est privée à 74 % avec 163 000 ha \pm 12 000 ha. La proportion de forêt privée dépasse 80 % dans le département de l'Eure. La forêt publique est pour l'essentiel en Seine Maritime où elle représente 42 000 ha \pm 2 000 ha sur les 57 000 ha \pm 6 000 ha que compte la région. Il faut citer notamment les forêts domaniales de Brotonne, Roumare, Eu et Eawy. La forêt domaniale de Lyons est située à cheval sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Tab. 2 : Surface de forêt par catégorie de forêt

Territoire	Toute la forêt 1 000 ha	Forêt de production		Forêt de production inventoriée		Forêt de production inventoriée et effectivement boisée 1 000 ha
		Surface 1 000 ha	Part dans l'ensemble de la forêt %	Surface 1 000 ha	Part dans l'ensemble de la forêt %	
Eure	127 \pm 9	125 \pm 9	98	125 \pm 9	98	125 \pm 9
Seine-Maritime	93 \pm 8	93 \pm 8	99	93 \pm 8	99	93 \pm 8
Haute-Normandie	221 \pm 12	218 \pm 12	99	218 \pm 12	99	217 \pm 12

Tab. 3 : Surface de forêt par catégorie de propriété

Territoire	Public 1 000 ha	Privé 1 000 ha	Toute la forêt 1 000 ha
Eure	<i>n.s.</i>	112 \pm 10	127 \pm 9
Seine-Maritime	42 \pm 2	51 \pm 7	93 \pm 8
Haute-Normandie	57 \pm 6	163 \pm 12	221 \pm 12

2 Répartition des forêts par couverture du sol

En région Haute-Normandie, la forêt est de type forêt fermée (taux de couvert absolu des arbres au moins égal à 40 % - cf. définition) à 99 %. Les surfaces de forêt ouvertes (taux de recouvrement absolu compris entre 10 et 40 % - cf. définition) et celle des peupleraies sont chacune inférieures à 5 000 ha et ne sont pas significatives.

Tab. 4 : Surface de forêt par couverture du sol

Territoire	Toute la forêt 1 000 ha	dont forêt fermée 1 000 ha
Eure	127 \pm 9	125 \pm 9
Seine-Maritime	93 \pm 8	92 \pm 8
Haute-Normandie	221 \pm 12	217 \pm 12

3 Bois vivant sur pied en forêt

3.1 Volume de bois

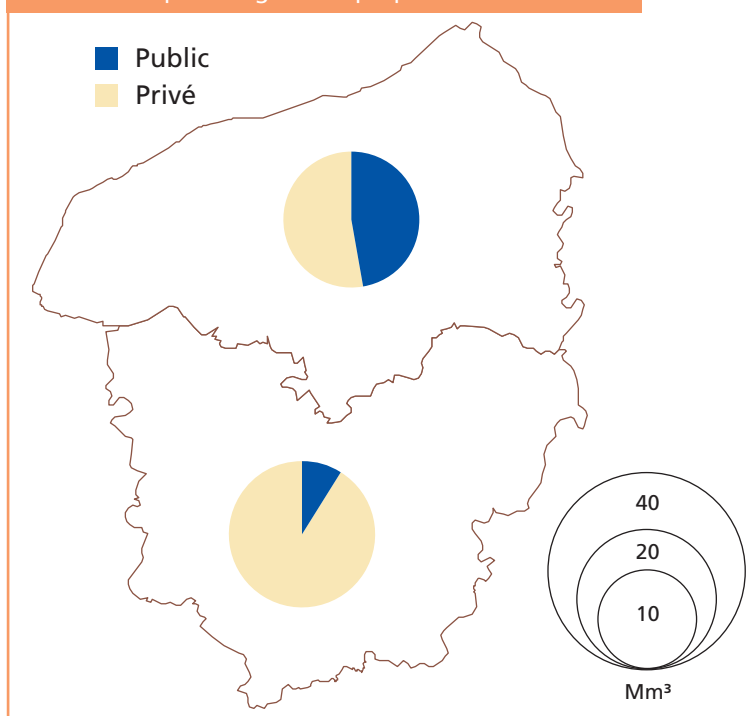
3.1.1 Volume total de bois

Tab. 5 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

<i>Territoire</i>	Public <i>Mm³</i>	Privé <i>Mm³</i>	Total <i>Mm³</i>
Eure	2 ± 1	20 ± 3	22 ± 3
Seine-Maritime	9 ± 2	10 ± 2	18 ± 3
Haute-Normandie	11 ± 3	29 ± 3	41 ± 4

Le volume total de bois est estimé pour la Haute-Normandie à 41 millions de m³. Il représente 1,7 % du volume total de bois en forêt de production inventoriée en France métropolitaine. Il est situé à 70 % en forêt privée. Le volume total de bois en forêt publique est estimé à 11 millions de m³ ± 3 millions de m³.

Fig. 3 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

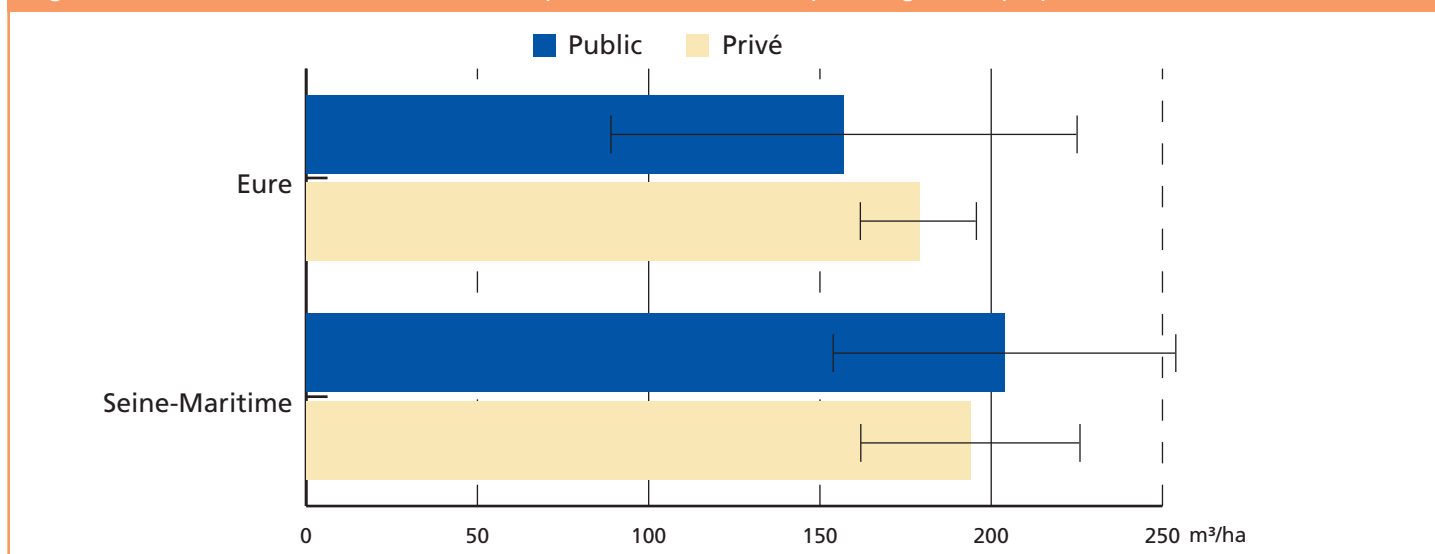


Le volume moyen à l'hectare des forêts de Haute-Normandie est de $186 \text{ m}^3/\text{ha} \pm 16 \text{ m}^3$. Le volume moyen à l'hectare est estimé à $191 \text{ m}^3/\text{ha} \pm 43 \text{ m}^3/\text{ha}$ en forêt publique contre $184 \text{ m}^3/\text{ha} \pm 15 \text{ m}^3/\text{ha}$ en forêt privée. Le volume moyen à l'hectare est estimé à $177 \text{ m}^3/\text{ha} \pm 17 \text{ m}^3/\text{ha}$ dans l'Eure contre $198 \text{ m}^3/\text{ha} \pm 28 \text{ m}^3/\text{ha}$ en Seine-Maritime.

Tab. 6 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>m³/ha</i>	<i>m³/ha</i>	<i>m³/ha</i>
Eure	157 ± 68	179 ± 17	177 ± 17
Seine-Maritime	204 ± 50	194 ± 32	198 ± 28
Haute-Normandie	191 ± 43	184 ± 15	186 ± 16

Fig. 4 : Volume de bois à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété



3.1.2 Volume de bois des principales essences

Tab. 7 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

Essence	Public <i>Mm³</i>	Privé <i>Mm³</i>	Total <i>Mm³</i>
Chêne pédonculé	1 ± 1	5 ± 1	5 ± 1
Chêne rouvre	1 ± 1	8 ± 2	9 ± 2
Hêtre	5 ± 2	3 ± 1	8 ± 2
Autres feuillus	1 ± 1	10 ± 2	11 ± 2
Tous feuillus	8 ± 2	25 ± 3	34 ± 4
Conifères	3 ± 2	4 ± 2	7 ± 2
Toutes essences	11 ± 3	29 ± 3	41 ± 4

Les essences feuillues représentent près de 83 % du volume total sur pied de la région. Avec environ 14 millions de m³, les chênes, notamment le chêne rouvre, sont les essences dominantes. Le hêtre est la troisième essence avec 8 millions de m³ ± 2 millions. Les autres feuillus représentent 11 millions de m³ ± 2 millions ; ce sont principalement le bouleau, le charme, le frêne et le châtaigner.

Les conifères représentent 7 millions de m³ ± 2 millions dont 4 millions de m³ ± 2 millions en forêt privée et 3 millions de m³ ± 2 millions en forêt publique. Parmi les conifères, le douglas et le pin sylvestre ont chacun un volume sur pied d'environ 2 millions de m³. Les autres conifères représentent environ 3 millions de m³.

Si le chêne est l'essence dominante au plan régional, le hêtre est l'essence la plus représentée en volume dans les forêts publiques de Haute-Normandie, il représente 5 millions de m³ ± 2 millions sur un total de 11 millions de m³ ± 3 millions. Les chênes (rouvre et pédonculé) représentent un total d'environ 2 millions de m³ en forêt publique.

Fig. 5 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence

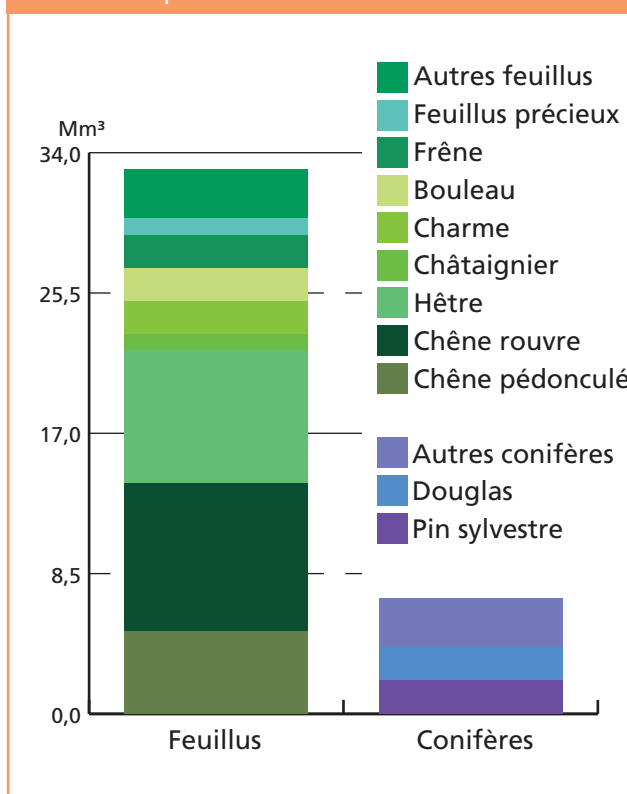
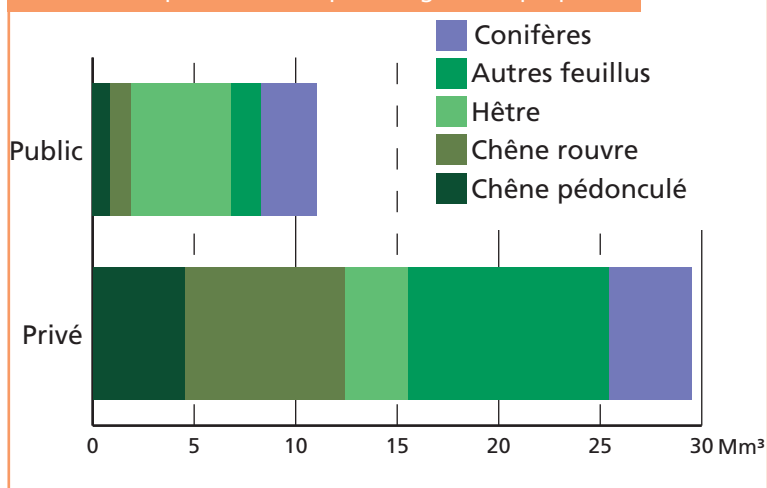


Fig. 6 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété



3.1.3 Catégorie de dimension des arbres

Les volumes des gros et très gros bois sont à peu près équivalents pour le chêne rouvre et pour le hêtre. À elles seules et pour ces deux essences, le volume de ces deux classes de dimension avoisine celui des moyens bois.

Pour les conifères en revanche, ce sont les moyens bois qui dominent nettement.

Au total, les gros et très gros bois constituent ensemble plus d'un tiers du volume total de la région. Les très gros bois représentent à eux seuls 3 millions de mètres cubes (± 1 million) soit 8 % du volume total.

Tab. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension

	Petit bois	Moyen bois	Gros et très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	ε	$2 \pm \varepsilon$	3 ± 1	5 ± 1
Chêne rouvre	$1 \pm \varepsilon$	4 ± 1	4 ± 1	9 ± 2
Hêtre	$1 \pm \varepsilon$	3 ± 1	4 ± 1	8 ± 2
Autres feuillus	5 ± 1	5 ± 1	$1 \pm \varepsilon$	11 ± 2
Tous feuillus	7 ± 1	14 ± 2	12 ± 2	34 ± 4
Conifères	$1 \pm \varepsilon$	5 ± 2	1 ± 1	7 ± 2
Toutes essences	8 ± 1	19 ± 2	14 ± 2	41 ± 4

ε : < 0,5 Mm³

Fig. 7 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension

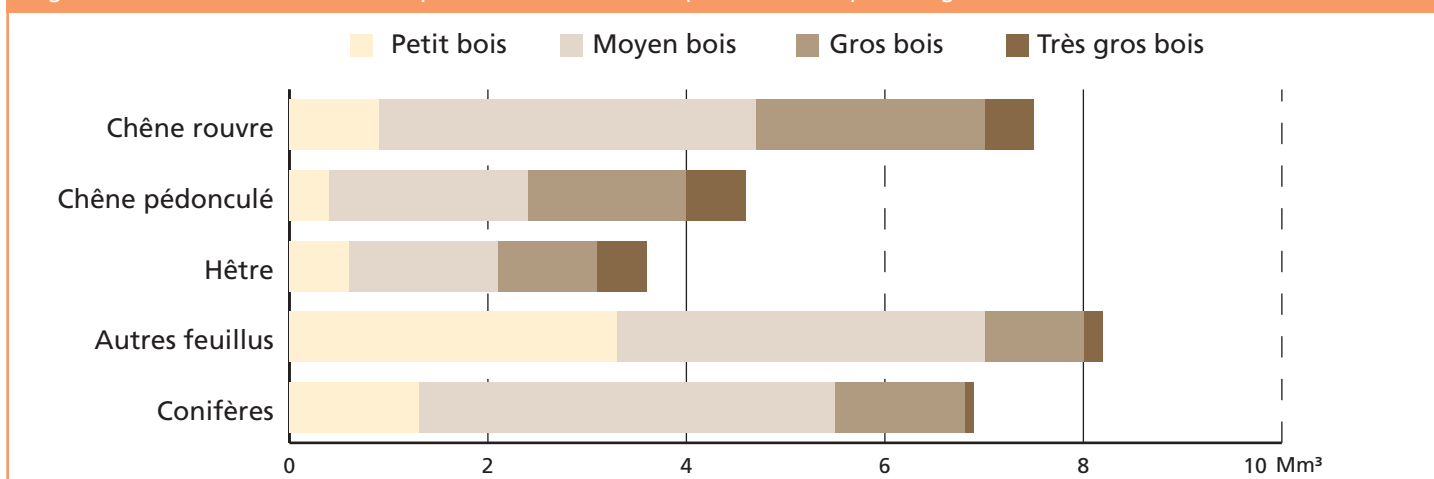
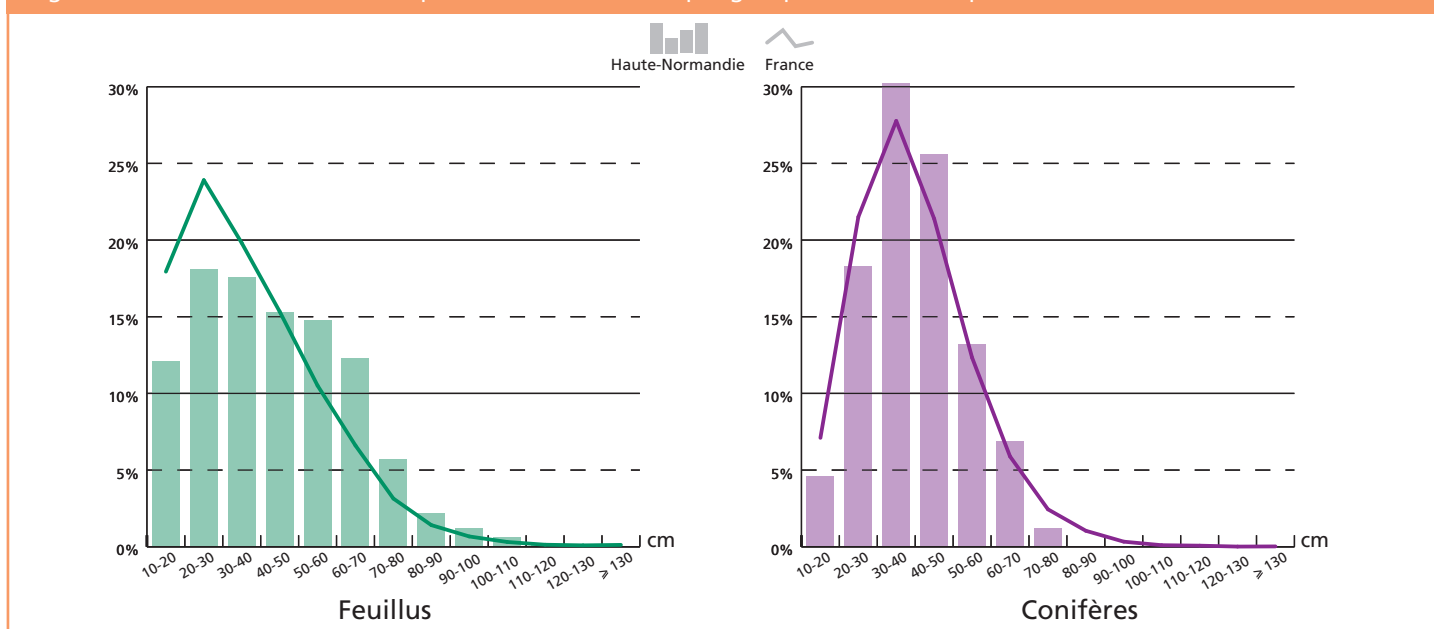


Fig. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par groupe d'essences et par classe de diamètre



3.1.4 Qualité du bois

Plus de 80 % du volume de bois d'œuvre de la région sont en essences feuillues. Parmi celles-ci, le chêne rouvre et le hêtre dominant. L'IFN répartit le volume de bois sur pied selon un classement qui lui est propre (cf. définition). Le bois d'œuvre correspond aux qualités 1 et 2 réunies. Il

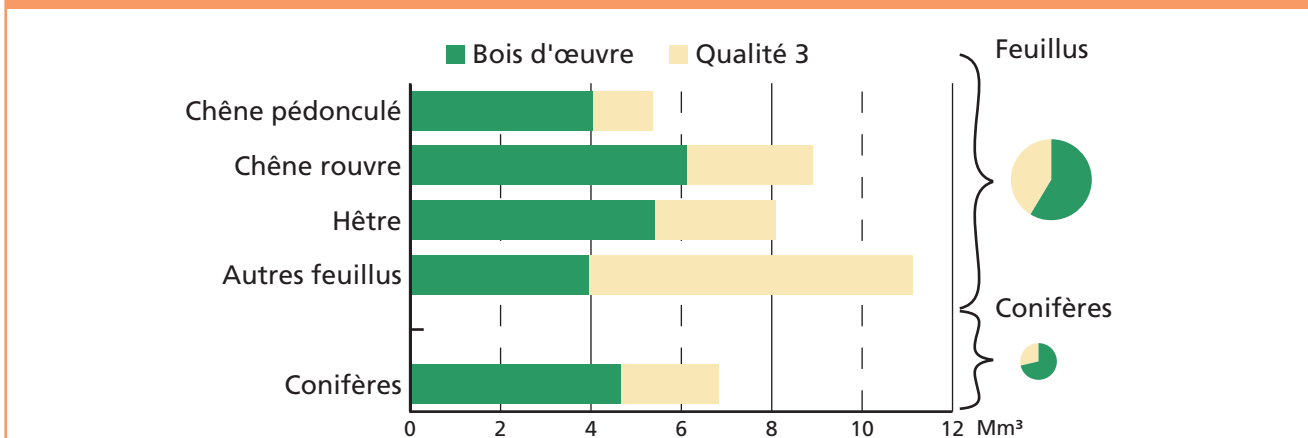
représente environ 60 % du volume total sur pied (hors peupleraies). La qualité 1 représente environ 1 million de m³ contre 23 millions de m³ ± 3 millions pour la qualité 2. Avec 16 millions de m³ ± 2 millions, la qualité 3 représente 40 % du volume de la région.

Tab. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité

Essence	Bois d'œuvre (qualité 1 et 2)	Qualité 3	Total
	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	4 ± 1	1 ± ε	5 ± 1
Chêne rouvre	6 ± 1	3 ± 1	9 ± 2
Hêtre	5 ± 1	3 ± 1	8 ± 2
Autres feuillus	4 ± 1	7 ± 1	11 ± 2
Tous feuillus	20 ± 2	14 ± 1	33 ± 4
Conifères	5 ± 2	2 ± 1	7 ± 2
Toutes essences	24 ± 3	16 ± 2	40 ± 4

ε : < 0,5 Mm³

Fig. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité



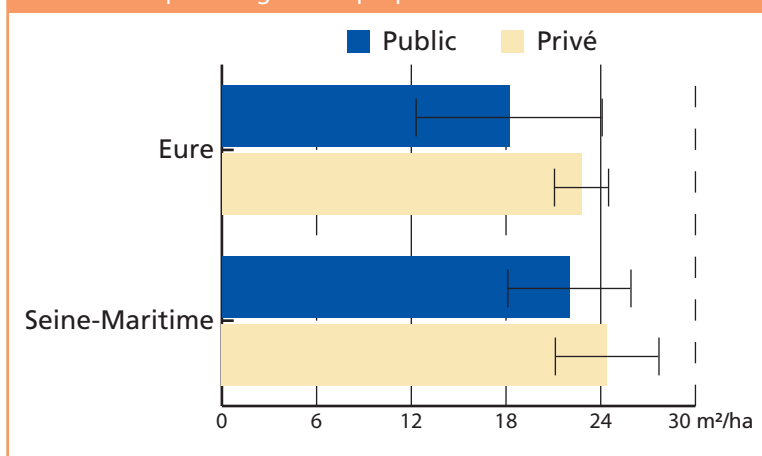
3.2 Surface terrière

3.2.1 Surface terrière estimée

Tab. 10 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Territoire	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Eure	0,3 ± 0,2	2,5 ± 0,3	2,8 ± 0,3
Seine-Maritime	0,9 ± 0,2	1,2 ± 0,2	2,2 ± 0,3
Haute-Normandie	1,2 ± 0,2	3,7 ± 0,4	5,0 ± 0,4

Fig. 10 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété



Environ 74 % de la surface terrière totale se situe en forêt privée, mais ce pourcentage s'abaisse à 55 % en Seine-Maritime. Pour la forêt publique, environ les trois quarts de la surface terrière sont en Seine-Maritime.

La surface terrière moyenne à l'hectare en forêt de production en Haute-Normandie est estimée à 22,7 m²/ha ± 1,5 m²/ha. A titre de comparaison, la moyenne nationale est de 21,3 m²/ha.

Tab. 11 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Territoire	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Eure	18,2 ± 5,9	22,8 ± 1,7	22,3 ± 1,7
Seine-Maritime	22,0 ± 3,9	24,4 ± 3,3	23,3 ± 2,6
Haute-Normandie	21,0 ± 3,5	23,3 ± 1,6	22,7 ± 1,5

Près des deux tiers de la surface terrière des conifères sont en forêt privée, alors que leur volume est de peu supérieur à celui de la forêt publique.

Ceci est dû à la relation entre surface terrière et volume pour un arbre. Entre ces deux valeurs intervient un coefficient de forme pour l'arbre qui représente globalement la conicité de cet arbre le long de la hauteur de sa tige.

Or cette conicité est très variable d'une essence à l'autre, et, *a fortiori*, entre feuillus et conifères. C'est pourquoi ces variables (volume et surface terrière) ne peuvent être corrélées pour ces deux groupes d'essences. Néanmoins, au sein de chaque famille (feuillus et conifères) et entre catégories de propriétés, les conclusions tirées pour les volumes sur pied sont globalement aussi valables pour les surfaces terrières.

Tab. 12 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Essence	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Chêne pédonculé	0,1 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1
Chêne rouvre	0,1 ± 0,1	0,9 ± 0,2	1,0 ± 0,2
Hêtre	0,5 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,9 ± 0,2
Autres feuillus	0,2 ± 0,1	1,5 ± 0,3	1,7 ± 0,3
Tous feuillus	0,9 ± 0,2	3,3 ± 0,4	4,2 ± 0,4
Conifères	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,2	0,7 ± 0,2
Toutes essences	1,2 ± 0,2	3,7 ± 0,4	5,0 ± 0,4

3.2.2 Production de surface terrière

La production annuelle de surface terrière est de 181 000 m²/an ± 15 000 m²/an en Haute-Normandie. Comme pour la distribution des surfaces de forêt de production et des volumes, la production annuelle de surface terrière est

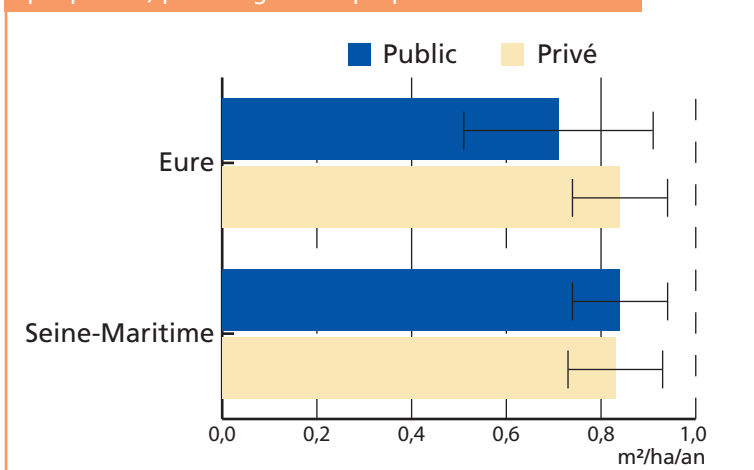
majoritairement située en forêt privée (134 000 m²/an ± 14 000 m²/an) et dans le département de l'Eure (103 000 m²/an ± 12 000 m²/an).

Tab. 13 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>10³m²/an</i>	<i>10³m²/an</i>	<i>10³m²/an</i>
Eure	11 ± 6	92 ± 12	103 ± 12
Seine-Maritime	36 ± 6	42 ± 8	78 ± 10
Haute-Normandie	47 ± 8	134 ± 14	181 ± 15

La production annuelle à l'hectare de surface terrière dans les départements haut-normands est en moyenne de 0,8 m²/ha/an ± 0,1 m²/ha/an (la moyenne nationale est de 0,7 m²/ha/an) Cette production n'est pas significativement différente au plan régional entre la forêt publique et la forêt privée d'une part, entre l'Eure et la Seine Maritime d'autre part. Si la production annuelle à l'hectare en surface terrière présente une apparente homogénéité, elle s'applique en Seine-Maritime à une forêt principalement publique où le hêtre domine contre une forêt principalement privée dans l'Eure où le chêne est majoritaire.

Fig. 11 : Production moyenne à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété



Tab. 14 : Production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>m²/ha/an</i>	<i>m²/ha/an</i>	<i>m²/ha/an</i>
Eure	0,7 ± 0,2	0,8 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Seine-Maritime	0,8 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Haute-Normandie	0,8 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,8 ± 0,1

Le type de sylviculture pratiqué et les essences composant les peuplements conditionnent la production annuelle de surface terrière ramenée à l'hectare de forêt de production (hors peupleraie).

S'agissant en Haute-Normandie d'une forêt principalement feuillue, elle traduit une relative capitalisation du bois sur pied dans une forêt de bonne productivité.

Tab. 15 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Essence</i>	<i>10³m²/an</i>	<i>10³m²/an</i>	<i>10³m²/an</i>
Chêne pédonculé	2 ± 2	11 ± 3	13 ± 3
Chêne rouvre	<i>n.s.</i>	20 ± 4	24 ± 5
Hêtre	18 ± 5	10 ± 3	28 ± 6
Autres feuillus	12 ± 4	72 ± 13	84 ± 13
Tous feuillus	36 ± 7	113 ± 13	149 ± 14
Conifères	10 ± 6	21 ± 9	32 ± 10
Toutes essences	47 ± 8	134 ± 14	181 ± 15

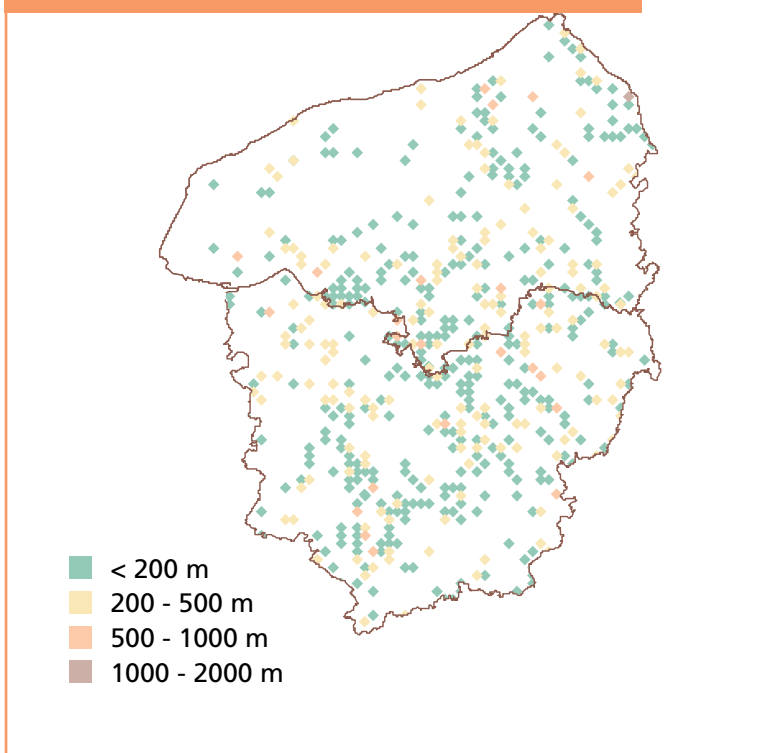
4 Gestion de la forêt

4.1 Distance de débardage

La Haute-Normandie est une région peu accidentée. Les forêts sont pour près des deux tiers situées à moins de 200 mètres d'une route accessible et pour un tiers à plus de 200 mètres. Moins de 1 % des surfaces forestières est situé à plus d'un kilomètre d'une route aux camions. Le niveau de desserte de la forêt publique est globalement supérieur à celui de la forêt privée.

Le niveau de desserte relatif global des deux départements hauts-normands est comparable.

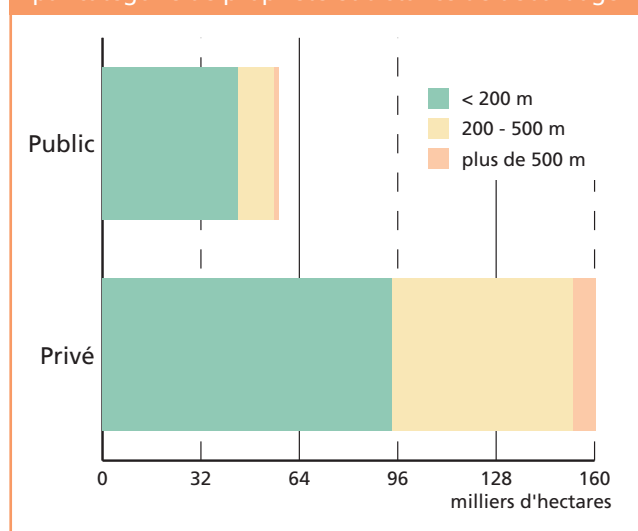
Fig. 12 : Distance de débardage d'un point d'inventaire



Tab. 16 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et distance de débardage

Haute-Normandie	Distance de débardage		
	Jusqu'à 200 m	Plus de 200 m	Total
<i>Propriété</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	44 ± 6	<i>n.s.</i>	57 ± 6
Privé	94 ± 12	67 ± 11	161 ± 12
Total	138 ± 13	80 ± 12	218 ± 12

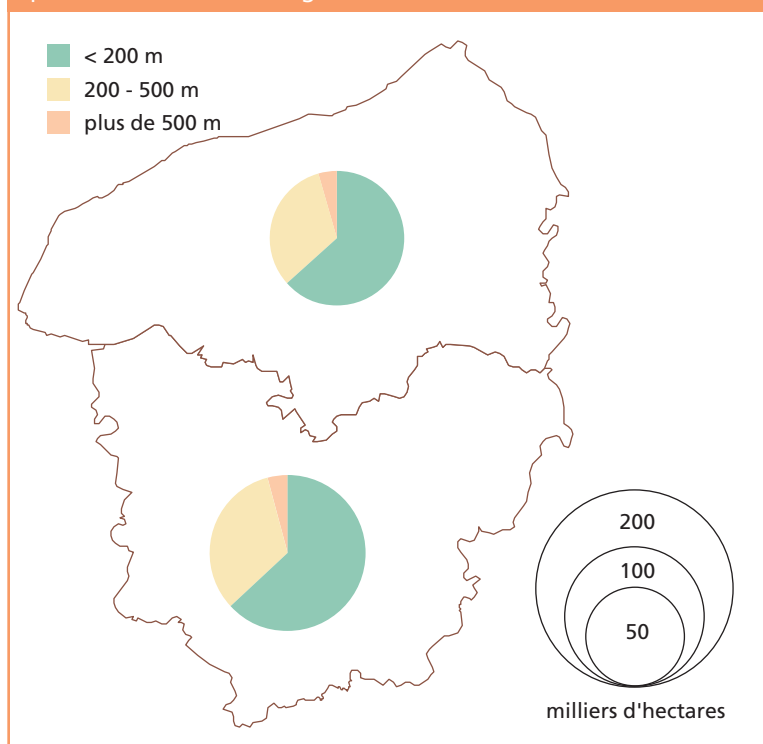
Fig. 13 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et distance de débardage



Tab. 17 : Surface de forêt de production inventoriée par distance de débardage

Territoire	Distance de débardage		
	Jusqu'à 200 m	Plus de 200 m	Total
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Eure	79 ± 10	46 ± 9	125 ± 9
Seine-Maritime	59 ± 8	34 ± 7	93 ± 8
Haute-Normandie	138 ± 13	80 ± 12	218 ± 12

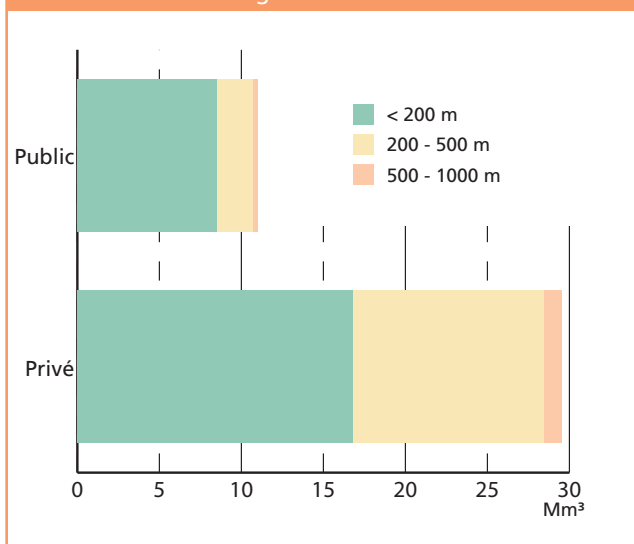
Fig. 14 : Surface de forêt de production inventoriée par distance de débardage



Tab. 18 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et distance de débardage

Haute-Normandie	Distance de débardage		
	Jusqu'à 200 m	Plus de 200 m	Total
Propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Public	8 ± 2	3 ± 1	11 ± 3
Privé	17 ± 3	13 ± 3	29 ± 3
Total	25 ± 4	15 ± 3	41 ± 4

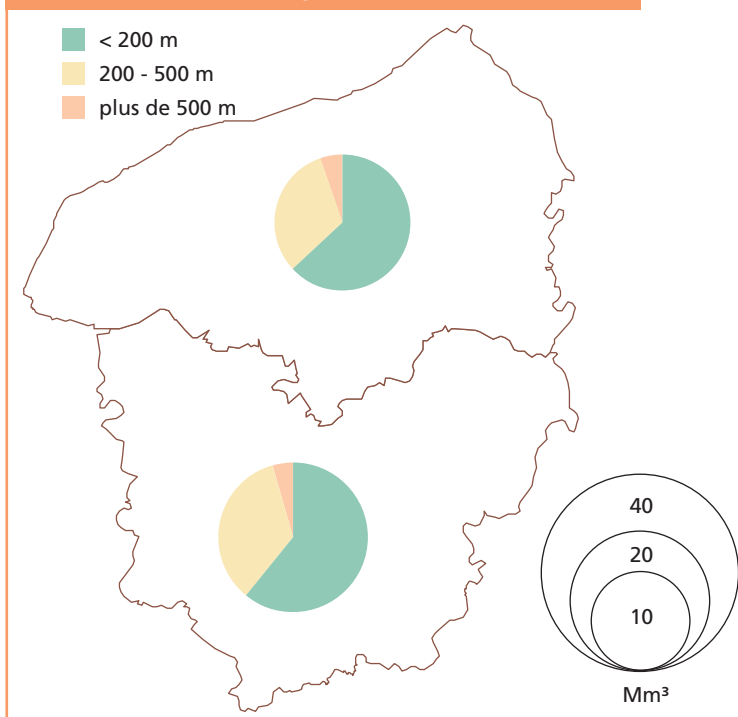
Fig. 15 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et distance de débardage



25 millions de m³ ± 4 millions de m³ de bois des forêts de production sur un total de 41 millions de m³ ± 4 millions de m³ sont localisés dans des forêts situées à moins de 200 mètres d'une route accessible aux camions. Ceci correspond à près de 75 % du volume de bois de la forêt publique et à 60 % de celui de la forêt privée.

Dans l'Eure, département de la région Haute-Normandie où la surface forestière est la plus importante et majoritairement privée, 63 % du volume de bois des forêts de production se trouve à moins de 200 mètres d'une route accessible aux camions.

Fig. 16 : Volume de forêt de production inventoriée par distance de débardage



Tab. 19 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage

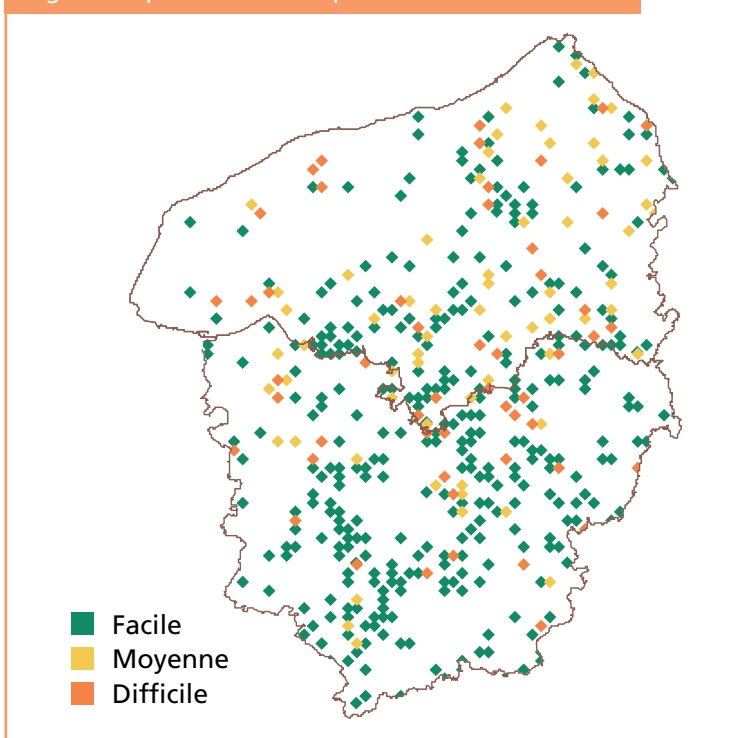
Territoire	Distance de débardage		Total
	Jusqu'à 200 m	Plus de 200 m	
	<i>Mm</i> ³	<i>Mm</i> ³	<i>Mm</i> ³
Eure	14 ± 2	9 ± 2	22 ± 3
Seine-Maritime	12 ± 3	7 ± 2	18 ± 3
Haute-Normandie	25 ± 4	15 ± 3	41 ± 4

4.2 Exploitabilité

Une exploitabilité relativement aisée est une condition nécessaire mais pas suffisante à la mobilisation des bois. Dans le cas de la Haute-Normandie, les quatre classes habituelles de l'IFN (cf. définition) sont regroupées en deux classes : « facile » et « moins facile ». Cette dernière rassemble « moyenne », « difficile » et « très difficile ».

Il n'y a aucun point d'inventaire classé comme très difficile.

Fig. 17 : Exploitabilité d'un point d'inventaire



Tab. 20 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

Haute-Normandie	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Propriété</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	46 ± 7	n.s.	57 ± 6
Privé	120 ± 12	41 ± 9	161 ± 12
Total	165 ± 13	53 ± 9	218 ± 12

Les forêts de Haute-Normandie sont à 75 % faciles à exploiter.

Les surfaces les moins faciles à exploiter sont estimées à 53 000 ha ± 9 000 ha. Elles correspondent principalement à des surfaces de forêt privée située en Seine-Maritime qui peuvent par exemple correspondre aux versants des vallées qui entaillent le pays de Caux et aux coteaux de Seine.

Fig. 18 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

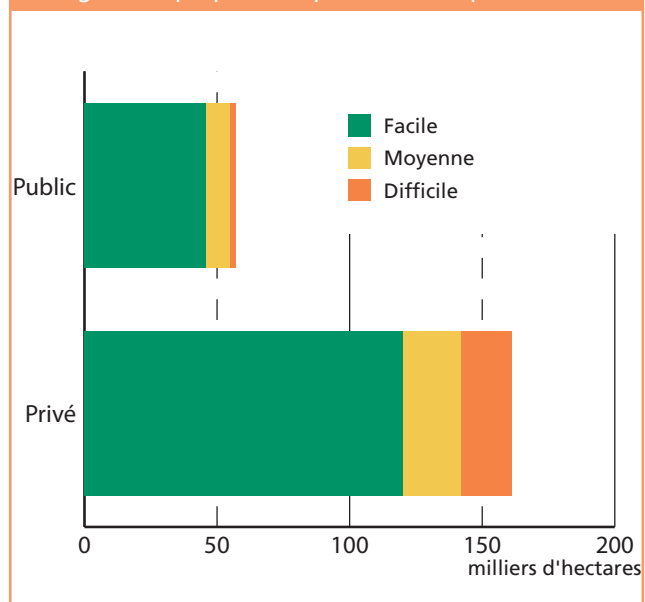
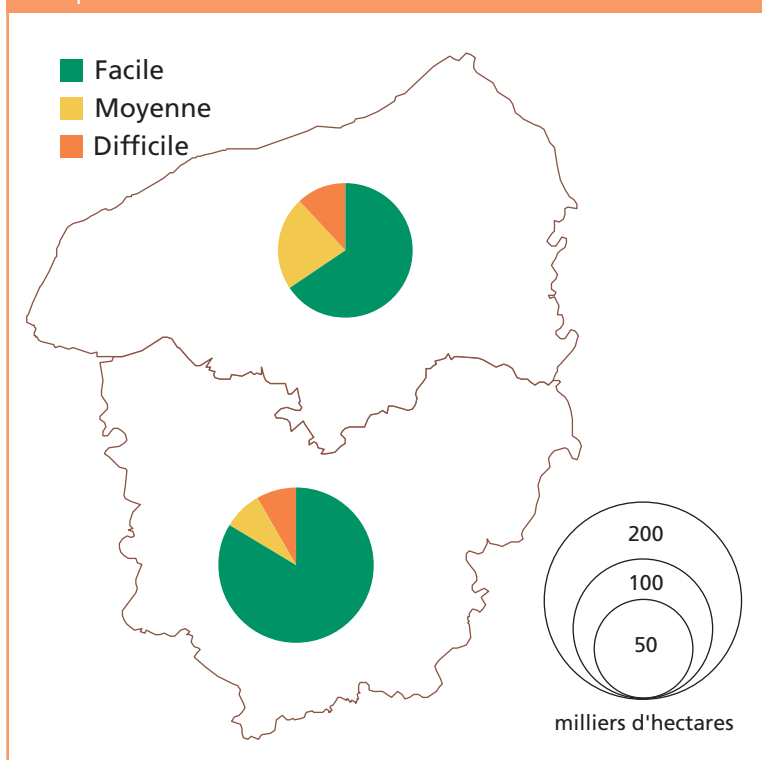


Fig. 19 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité



Le Département de l'Eure est sensiblement plus facile à exploiter que la Seine-Maritime.

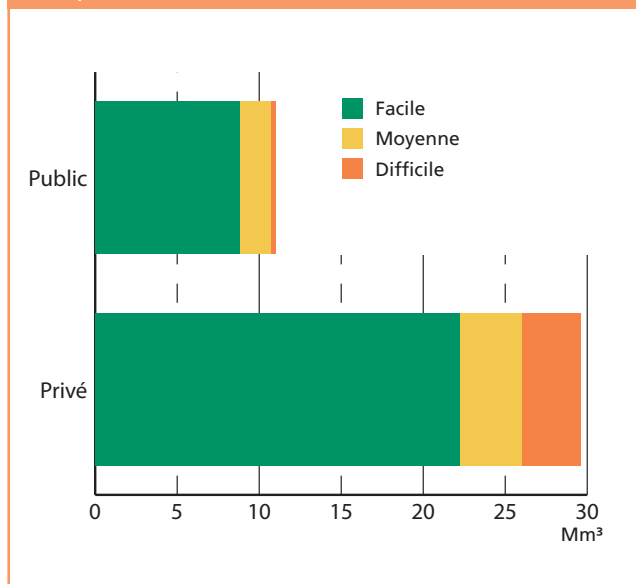
Tab. 21 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

Territoire	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Territoire</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Eure	104 ± 10	n.s.	125 ± 9
Seine-Maritime	61 ± 8	32 ± 7	93 ± 8
Haute-Normandie	165 ± 13	53 ± 9	218 ± 12

Tab. 22 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

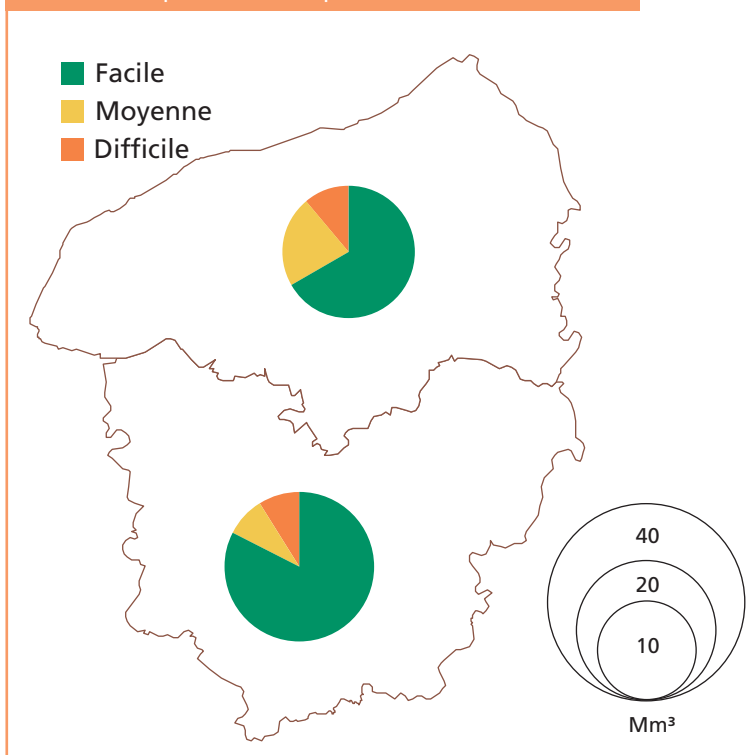
Haute-Normandie	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Propriété</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Public	9 ± 3	2 ± 1	11 ± 3
Privé	22 ± 3	7 ± 2	29 ± 3
Total	31 ± 4	10 ± 2	41 ± 4

Fig. 20 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité



31 millions de m³ ± 4 millions de m³ des bois des forêts de production sur un total de 41 millions de m³ ± 4 millions de m³ sont en classe d'exploitabilité facile soit 75 % du volume sur pied de la région.

Fig. 21 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité



Tab. 23 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

Territoire	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Territoire</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Eure	19 ± 3	3 ± 1	22 ± 3
Seine-Maritime	12 ± 3	6 ± 2	18 ± 3
Haute-Normandie	31 ± 4	10 ± 2	41 ± 4

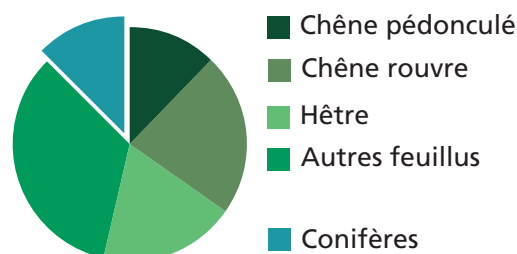
5 Diversité de la forêt

5.1 Composition du couvert

5.1.1 Surface de forêt par essence principale

La répartition de la surface de forêt de production selon l'essence de plus fort couvert relatif (essence principale) confirme la prédominance des feuillus (88 %) sur les conifères (12 %) en Haute-Normandie. Cette proportion est supérieure à 80 % dans l'Eure et en Seine-Maritime. Elle est également supérieure à 80 % en forêt publique et en forêt privée.

Fig. 22 : Répartition de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon l'essence de plus fort couvert relatif



Tab. 24 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée par essence principale et par catégorie de propriété

Essence	Public 1 000 ha	Privé 1 000 ha	Total 1 000 ha
Chêne pédonculé	<i>n.s.</i>	23 ± 7	27 ± 7
Chêne rouvre	<i>n.s.</i>	41 ± 9	49 ± 10
Hêtre	27 ± 6	<i>n.s.</i>	41 ± 8
Autres feuillus	<i>n.s.</i>	66 ± 11	74 ± 12
Tous feuillus	46 ± 7	145 ± 13	191 ± 13
Conifères	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	27 ± 7
Toutes essences	57 ± 6	160 ± 12	217 ± 12

Parmi les feuillus, le chêne (rouvre et pédonculé) domine, il est suivi du hêtre. Le chêne représente en effet 40 % des surfaces en feuillu et le hêtre 21 %. La distribution des essences feuillues n'est cependant pas homogène notamment entre forêt publique et forêt privée.

Dans les forêts de production privées de Haute-Normandie, la surface où le chêne est l'essence de plus fort couvert relatif est la plus représentée. Elle correspond à 41 000 ha ± 9 000 ha pour le chêne rouvre et 23 000 ha ± 7 000 ha pour le chêne pédonculé.

La surface où les autres feuillus sont les essences de plus fort couvert relatif représente 66 000 ha ± 11 000 ha, il s'agit notamment du bouleau, du frêne et du charme. Le hêtre est plus faiblement représenté (moins de 20 000 ha).

En forêt de production publique, la surface où le hêtre est l'essence de plus fort couvert relatif est la plus représentée, elle correspond à 27 000 ha ± 6 000 ha sur les 46 000 ha ± 7 000 ha où les essences feuillues constituent le plus fort couvert.

Tab. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif

Territoire	Feuillus 1 000 ha	Conifères 1 000 ha	Total 1 000 ha
Eure	111 ± 10	<i>n.s.</i>	125 ± 9
Seine-Maritime	79 ± 8	<i>n.s.</i>	93 ± 8
Haute-Normandie	191 ± 13	27 ± 7	217 ± 12

Fig. 23 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif

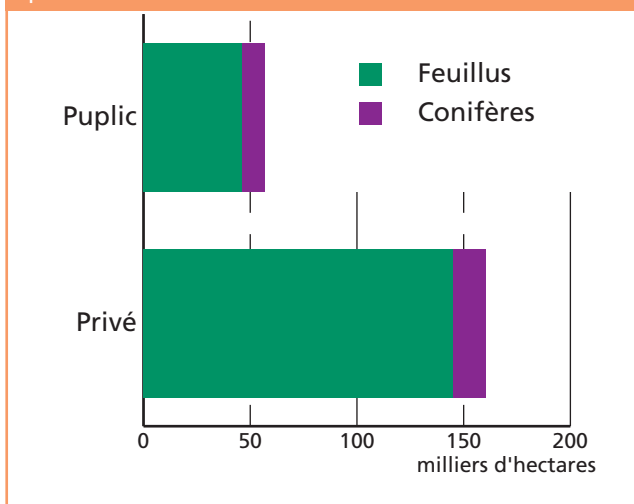
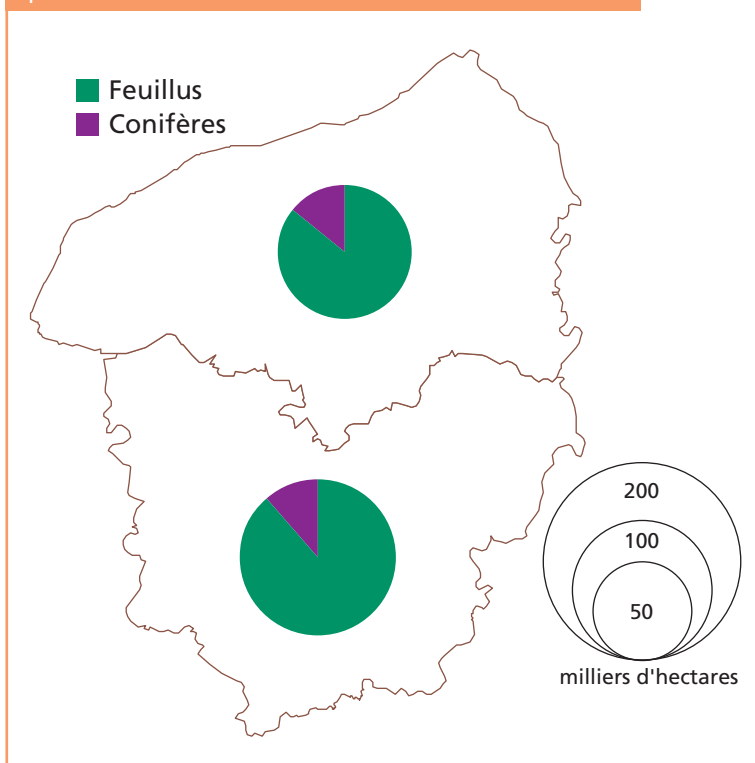


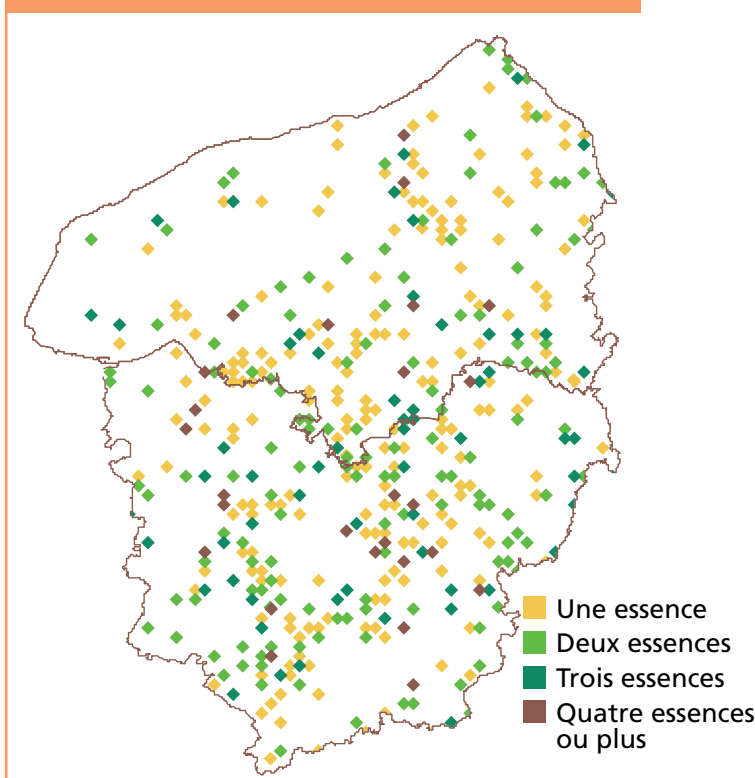
Fig. 24 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif



5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable

Près de la moitié de la surface de forêt de production inventoriée en Haute-Normandie est monospécifique (à une seule essence pure ou prépondérante).

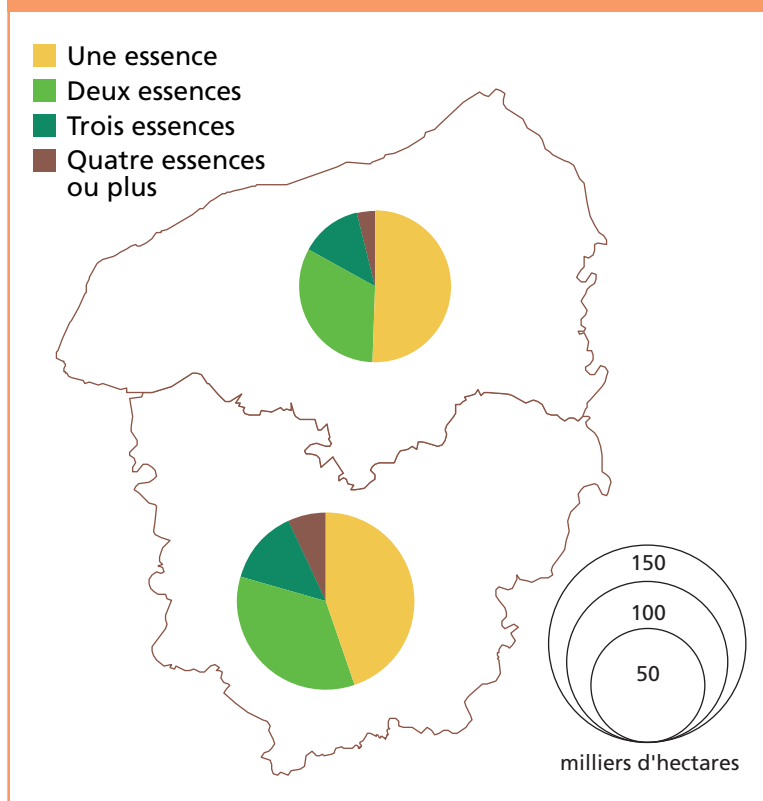
Fig. 25 : Répartition des points en forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



Tab. 26 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate

	Peuplement monospécifique	Peuplement à deux essences	Peuplement à trois essences ou plus	Total
<i>Territoire</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Eure	54 ± 10	42 ± 9	25 ± 7	121 ± 10
Seine-Maritime	45 ± 7	29 ± 7	<i>n.s.</i>	89 ± 8
Haute-Normandie	99 ± 12	71 ± 11	39 ± 9	210 ± 12

Fig. 26 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



La part de peuplements monospécifiques atteint 51 % en Seine-Maritime contre 45 % dans l'Eure.

Parmi les peuplements à deux essences ou plus dans la strate recensable, les peuplements à deux essences représentent 71 000 ha ± 11 000 ha, soit 34 %, les peuplements à trois essences ou plus représentent 39 000 ha ± 9 000 ha soit 19 % de la surface de forêt de production inventoriée.

Lorsque les peuplements sont décrits comme monospécifiques, les essences qui constituent la strate recensable sont principalement le chêne rouvre pour 29 000 ha ± 8 000 ha et le hêtre pour 23 000 ha ± 6 000 ha.

Tab. 27 : Comparaison entre la surface où une essence est l'essence principale et la part de cette surface où elle constitue un peuplement monospécifique

	Surface où l'essence est principale	dont surface où l'essence constitue un peuplement monospécifique	Part en peuplement monospécifique
<i>Essence</i>	1 000 ha	1 000 ha	%
Chêne pédonculé	27 ± 7	<i>n.s.</i>	36
Chêne rouvre	49 ± 10	29 ± 8	59
Hêtre	41 ± 8	23 ± 6	56
Autres feuillus	74 ± 12	<i>n.s.</i>	26
Tous feuillus	191 ± 13	81 ± 11	42
Conifères	27 ± 7	<i>n.s.</i>	70
Toutes essences	217 ± 12	99 ± 12	46

5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés

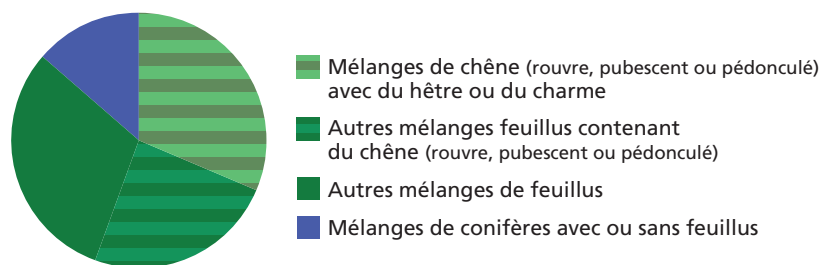
Dans les peuplements dont la strate recensable est composée d'un mélange d'essences, les mélanges exclusifs de feuillus représentent 86 % de la superficie. Les mélanges de conifères avec ou sans feuillus

représentent 14 % de celui-ci. Les peuplements mélangés dans lesquels le chêne est significativement présent représentent 49 % des peuplements mélangés.

Tab. 28 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange

Composition	Surface 1 000 ha	Pourcentage %
Mélanges de chêne (rouvre, pubescent ou pédonculé) avec du hêtre ou du charme	35 ± 8	31
Autres mélanges feuillus contenant du chêne (rouvre, pubescent ou pédonculé)	27 ± 8	24
Autres mélanges de feuillus	34 ± 9	31
Mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	14
Tous peuplements mélangés	111 ± 13	100

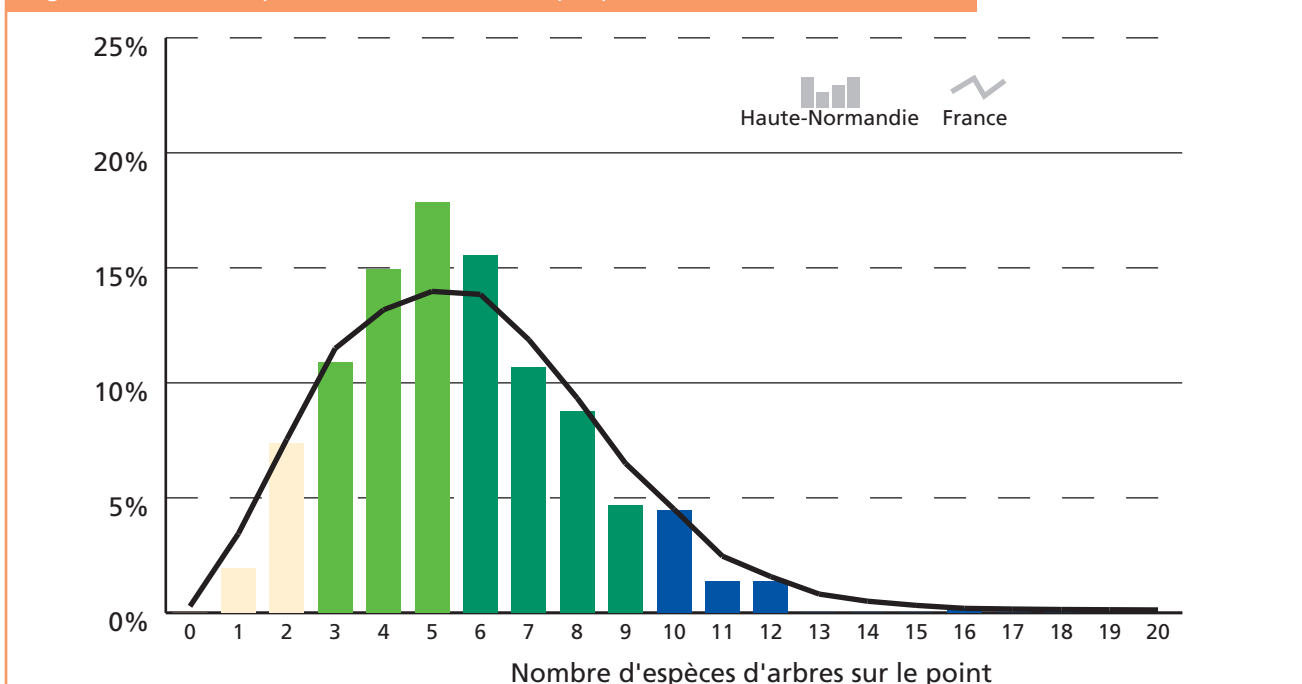
Fig. 27 : Répartition de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange



5.2 Richesse en espèces

5.2.1 Arbres

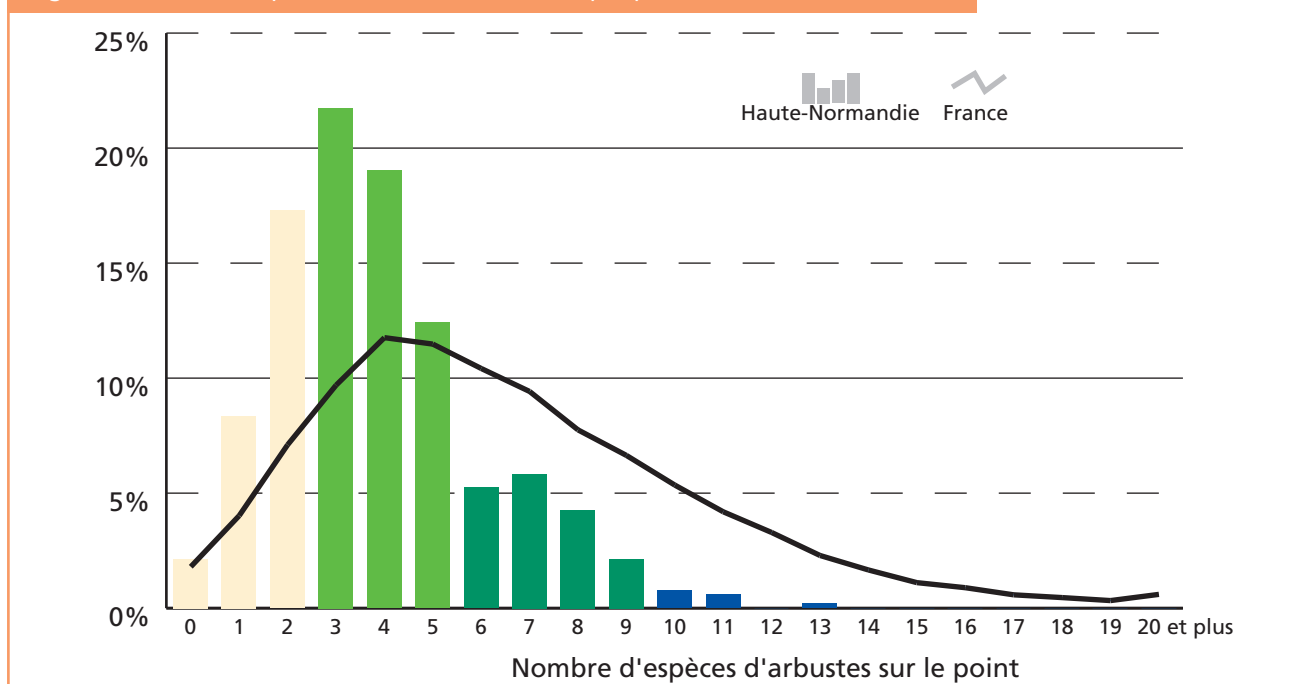
Fig. 28 : Nombre d'espèces d'arbres différentes par placette de 700 m²



Le nombre d'espèces d'arbres le plus fréquemment dénombrés sur les placettes est de 5. Les placettes à 5 espèces d'arbres représentent 18 % des placettes. S'agissant des arbres, la richesse en espèces ligneuses de la Haute-Normandie est légèrement inférieure à la moyenne nationale.

5.2.2 Arbustes

Fig. 29 : Nombre d'espèces d'arbustes différentes par placette de 700 m²



Le nombre d'espèces d'arbustes le plus fréquemment dénombrés sur les placettes est de 3. Les placettes à 3 espèces d'arbustes représentent ainsi 22 % des placettes. S'agissant des arbustes, la richesse en espèces ligneuses de la Haute-Normandie est inférieure à la moyenne nationale.

Inventaire forestier national
Château des Barres
F - 45290 Nogent-sur-Vernisson
Téléphone : +33 (0)2 38 28 18 00
Télécopie : +33 (0)2 38 28 18 28
Courriel : nogent@ifn.fr



INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

*L'IFN sur Internet
www.ifn.fr*

ISSN : 1952-9813
ISBN : 978-2-11-128055-7
Dépôt légal : septembre 2010
© IFN